



Réserve Naturelle Nationale
FORÊT NEUHOF - ILLKIRCH



ATELIER DE CONCERTATION

CAHIER DES PRÉCONISATIONS

Plan de circulation

Préconisations d'aménagement

Charte du visiteur de la réserve

Comment concilier la richesse écologique de la Réserve Naturelle
de la Forêt de Neuhoef / Illkirch et l'accueil de son public ?

Septembre 2019



SOMMAIRE



Préambule.....	p3
Plan de circulation.....	p5
Préconisations d'aménagement.....	p13
Charte du visiteur de la réserve.....	p20
Problématique complémentaire.....	p27
Des points de dissensus.....	p28
Annexe - A propos des terrains militaires.....	p29



PRÉAMBULE

La richesse écologique de la plaine du Rhin a été fortement réduite depuis à la fois la création du grand canal d'Alsace et la généralisation de l'agriculture intensive, notamment la culture céréalière.

Pour faire face à cette réduction, des mesures de protection / sacralisation d'espaces ont progressivement été mises en oeuvre. Concernant l'Eurométropole, le premier site concerné par cette démarche a été le classement en Réserve naturelle nationale de l'île du Rohrschollen en 1997.

Avec le classement en Réserve naturelle nationale du massif forestier de Neuhof-Illkirch en 2012, c'est le second espace de ressourcement de l'Eurométropole qui bénéficie de cette protection, ceci en attendant d'être normalement rejoint par le classement en instance de la forêt de la Robertsau.

Concernant la Réserve naturelle nationale du massif forestier de Neuhof-Illkirch, sa richesse écologique est à la fois réelle et potentielle. Réelle puisque déjà riche et efficiente, mais aussi potentielle puisque des solutions de confortation / reconquête de sa naturalité sont possibles.

Ces solutions concernent notamment deux domaines. Le premier réside en la restauration de son système hydraulique (restauration de la fonctionnalité alluviale, des inondations et de l'érosion des rivières et des bras d'eau) et la seconde à une redéfinition des usages sociaux et récréatifs de la forêt pour conforter les zones de quiétudes vitales à la protection des espèces et des habitats patrimoniaux.

La vocation de l'atelier a été centrée sur ce second point, ceci dans le but de **parvenir dans le dialogue et la concertation avec les usagers à une refonte des usages sociaux de la forêt de Neuhof-Illkirch afin de permettre de manière pérenne et durable la meilleure expression possible de sa richesse et de son potentiel écologique.**

Le fruit du travail de l'atelier fait l'objet du présent Cahier des Préconisations. Ce cahier vise, à travers la recherche de solutions équilibrées, à faire vivre positivement le lien entre la *Réserve naturelle nationale du massif forestier de Neuhof-Illkirch* et ses usagers. Autrement dit, le **Cahier des Préconisations** vise aussi à faire de la *Réserve naturelle nationale du massif forestier de Neuhof-Illkirch* un objet de valeur et de fierté, réellement perçu et vécu comme tel.

Le **Cahier des Préconisations** est organisé en trois chapitres, le *Plan de circulation*, les *Préconisations d'aménagement* et la *Charte du visiteur de la réserve*.



LE CALENDRIER DE TRAVAIL DE L'ATELIER

L'atelier de concertation a été réuni à 6 reprises. Cinq séances de travail et de production et une séance finale de restitution.

Une visite collective de terrain, organisée le samedi 30 mars a également rythmé la vie de l'atelier et permis de doter le groupe de repères communs.

Février	Février - Mai					Septembre
Phase 1 Lancement de l'atelier et Diagnostic partagé	Phase 2 Idées forces et propositions Plan de circulation - Cahier des préconisations - Charte du visiteur de la réserve					Phase 3 Restitution et finalisation Plan de circulation Cahier des préconisations Charte du visiteur de la réserve
Atelier de concertation n°1 Cadre et Diagnostic partagé	Atelier de concertation n°2 Plan de circulation	Atelier de concertation n°3 Cahier des préconisations	Visite de terrain de l'atelier de concertation	Atelier de concertation n°4 Charte du visiteur de la réserve	Atelier de concertation n°5 Finalisation	Atelier de concertation n°6 Restitution aux élus et institutions du Plan de circulation, du Cahier des Préconisations et de la Charte du visiteur de la réserve
7 février 18h30 Salle du Manège Strasbourg	27 février 18h30 Salle du Manège Strasbourg	12 mars 18h30 Salle des Fêtes Illkirch-Graffenstaden	Matinée du 30 mars	24 avril 18h30 Salle du Manège Strasbourg	16 mai 18h30 Salle des Fêtes Illkirch-Graffenstaden	19 septembre 18h30 Salle du Manège Strasbourg



LE PLAN DE CIRCULATION

L'espace de la *Réserve naturelle nationale* du massif forestier de Neuhof-Illkirch comprend de par son histoire une multitude de chemins et sentiers.

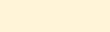
Cette multitude et les usages qui l'accompagnent n'étant pas compatibles avec les vocations de *Réserve naturelle* du massif, le travail de l'atelier a consisté à imaginer le plan de circulation futur de la forêt de Neuhof-Illkirch, ceci en cherchant à combiner de la meilleure manière les usages sociaux de la forêt et sa vocation écologique majeure.

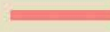
La solution proposée est ambitieuse et réaliste à la fois. Elle permet de faire passer les zones de quiétude, c'est-à-dire les espaces de la Réserve situés à plus de 100 mètres de tout chemin ou sentier de moins de 30% à plus de 50% de la surface de la Réserve.

Compte tenu du contexte physique de la réserve, cette évolution est notable et garde une place respectable aux usages sociaux fort appréciés dans un contexte de forêt péri-urbaine.



Le projet Plan de circulation

-  Périmètre de la Réserve Naturelle Nationale
-  Routes ouvertes à la circulation
-  Projet de déviation de la route de La Rochelle
-  Projet de déviation de la route de La Rochelle via la route du Rohrschollen
-  Piste cyclable dédiée
-  Projet de liaison éco-paysagère Tram « Campus » / RNN
-  Contre-allée piétonne
-  Projet de valorisation éco-paysagère de la liaison des deux Réserves Naturelles Nationales de la Forêt du Neuhoef et du Rohrschollen incluant une piste piétons-vélos
-  Rhin tortu et Schwarzwasser
-  Bras d'eau

-  **A. Sentier / chemin large** (3 personnes côte à côte) et sol stabilisé
-  **B. Sentier large** (2 personnes côte à côte) et sol naturel
-  **C. Sentier et sol naturel**
-  Piste équestre réservée aux cavaliers

L'ensemble des itinéraires A-B-C sont partagés et ouverts aux usages piétons, cyclables et équestres, ceci dans une logique de respect et de bonne cohabitation.

Cependant, lorsqu'une piste équestre (*réservée aux cavaliers*) longe un sentier, les cavaliers doivent strictement rester sur leur piste et les autres usagers strictement rester sur le sentier.

Les sections trop linéaires seront redessinées pour épouser des formes plus courbes et naturelles.

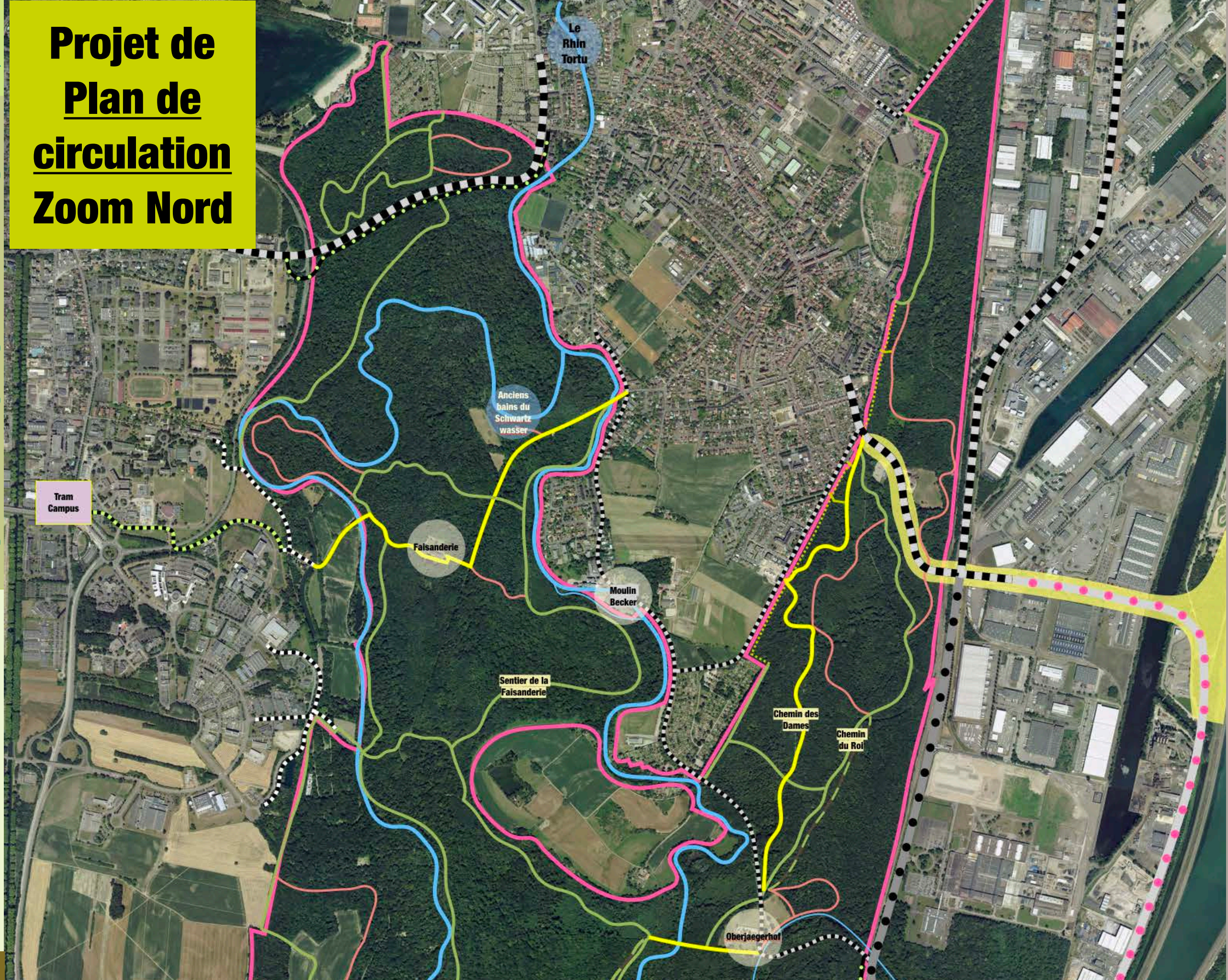
Pour des raisons de sécurité, notamment liées à la chalarose du frêne, le plan de circulation peut faire l'objet de fermeture temporaire de tronçons.

Dans les itinéraires les plus attractifs pour les personnes à mobilités réduites, l'aménagement et l'entretien des chemins sera adapté en conséquence.

*** La catégorisation proposée est indicative. Lors des choix finaux de concrétisation des différentes sections, il importera notamment de tirer parti des retours d'expériences et d'agir en concertation avec le Conseil des Visiteurs.

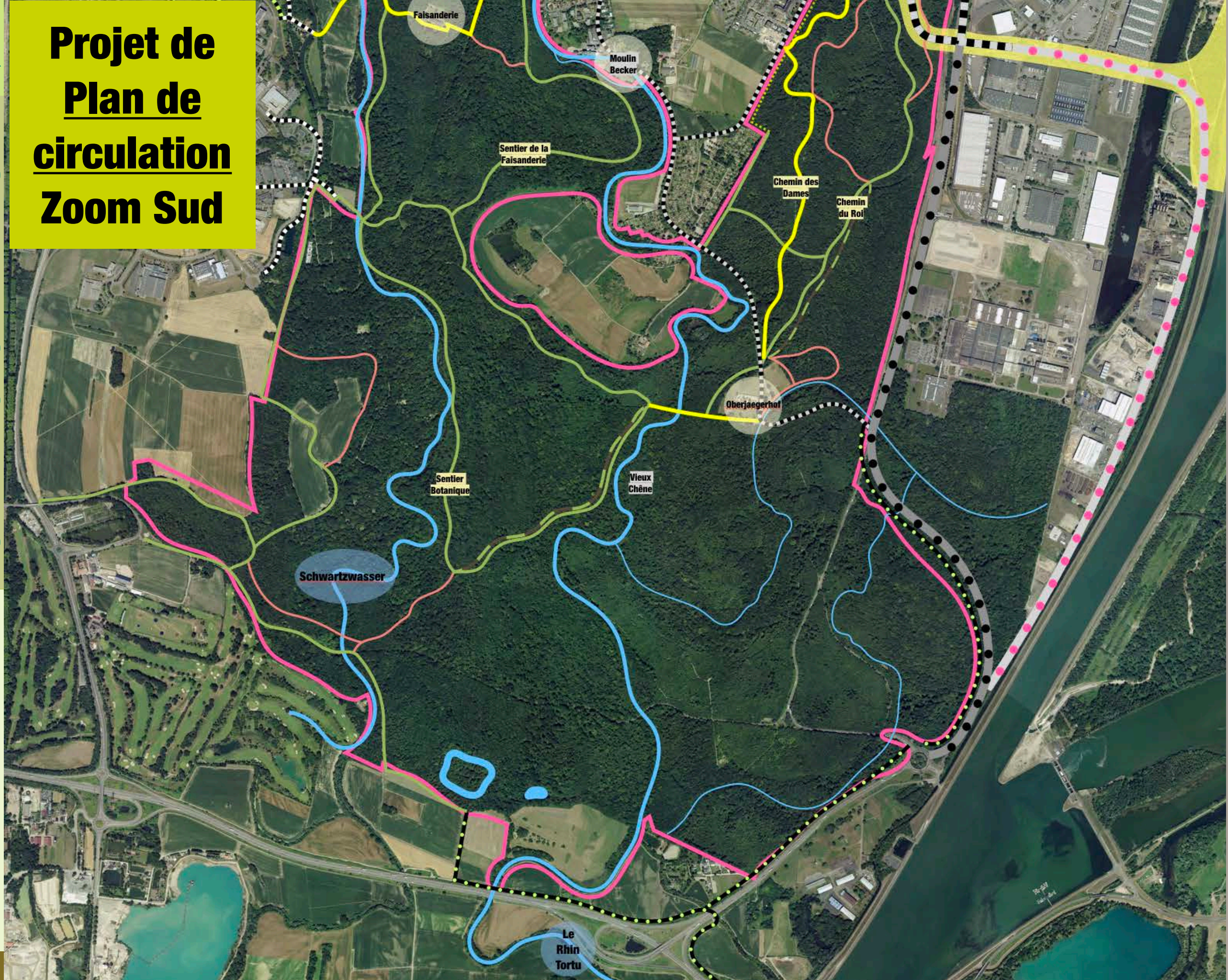


Projet de Plan de circulation Zoom Nord





Projet de Plan de circulation Zoom Sud





Le projet Plan de circulation

Zoom Route de la Rochelle / Route du Rohrscholen

ROUTE DE LA GANZAU / OBERJAEGERHOF / ROUTE DE LA ROCHELLE

- Garantir une bonne desserte de l'Oberjaegerhof
- Limiter la vitesse et si possible le trafic sur la rue de la Ganzau
- Envisager la mise en impasse des maillons D et E de la rue de la Ganzau à l'Oberjaegerhof, si une étude globale de plan de circulation du quartier Ganzau / Stéphanie en conclut la faisabilité et une plus-value pour la vie du quartier
- Envisager une fermeture temporaire annuelle de la partie sud du maillon E lors de la période de reproduction des batraciens

ROUTE DE LA ROCHELLE / ROUTE DU ROHRSCHOLEN

- Fermer et renaturer le maillon A (route existante)
- Remplacer le maillon A par le maillon B ou, de manière privilégiée (si l'analyse technique et des trafics en confirme la possibilité) par le maillon C

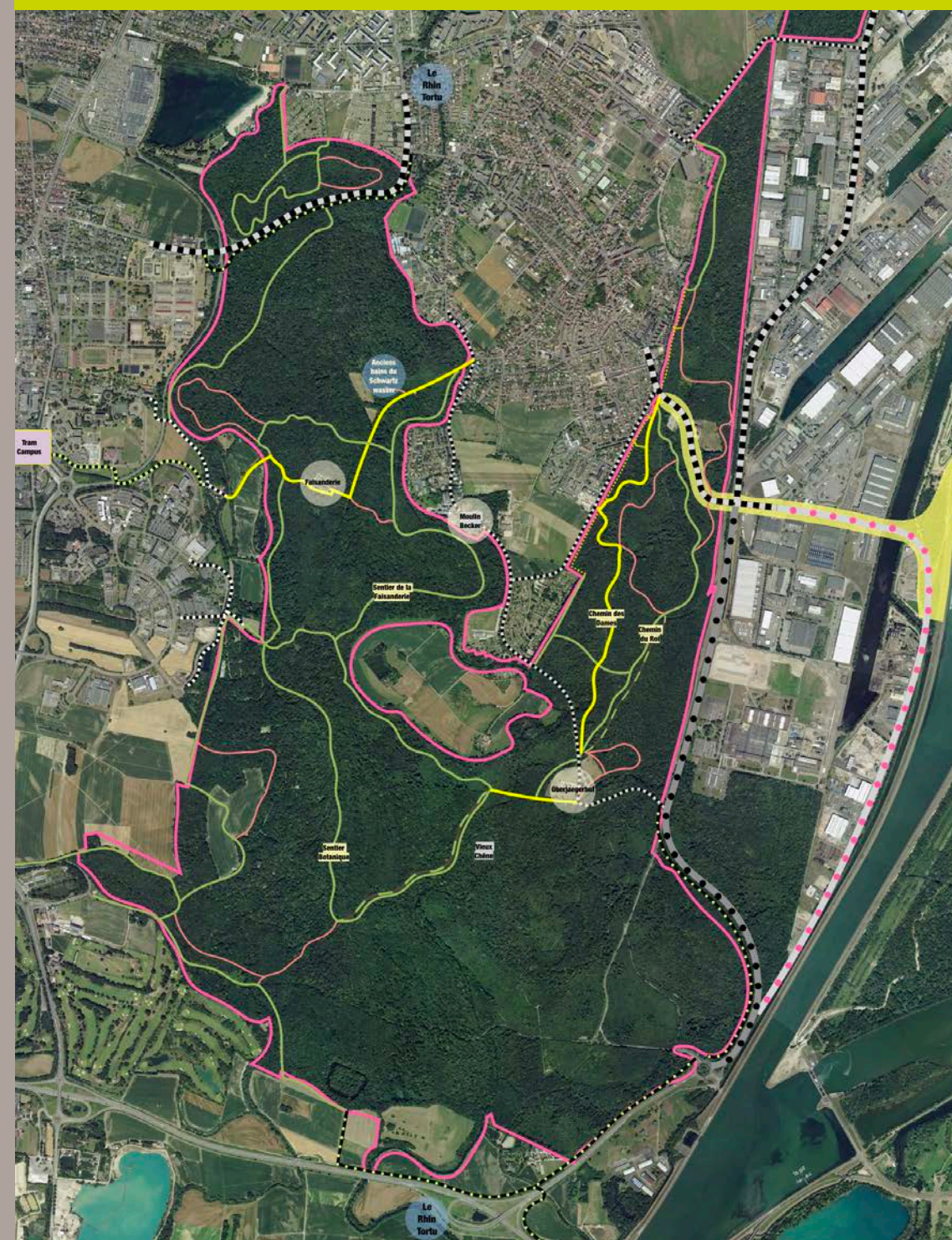




Plan de circulation actuel



Projet de plan de circulation





EVOLUTION DE LA ZONE DE QUIÉTUDE

ESPACES SITUÉS À PLUS DE 100 MÈTRES D'UN ITINÉRAIRE

Réserve Naturelle Nationale
FORÊT NEUHOF - ILLKIRCH

Strasbourg.eu
eurométropole

Plan Actuel : 277 ha - 29%



Projet plan : 471 ha - 50%



NOTA BENE

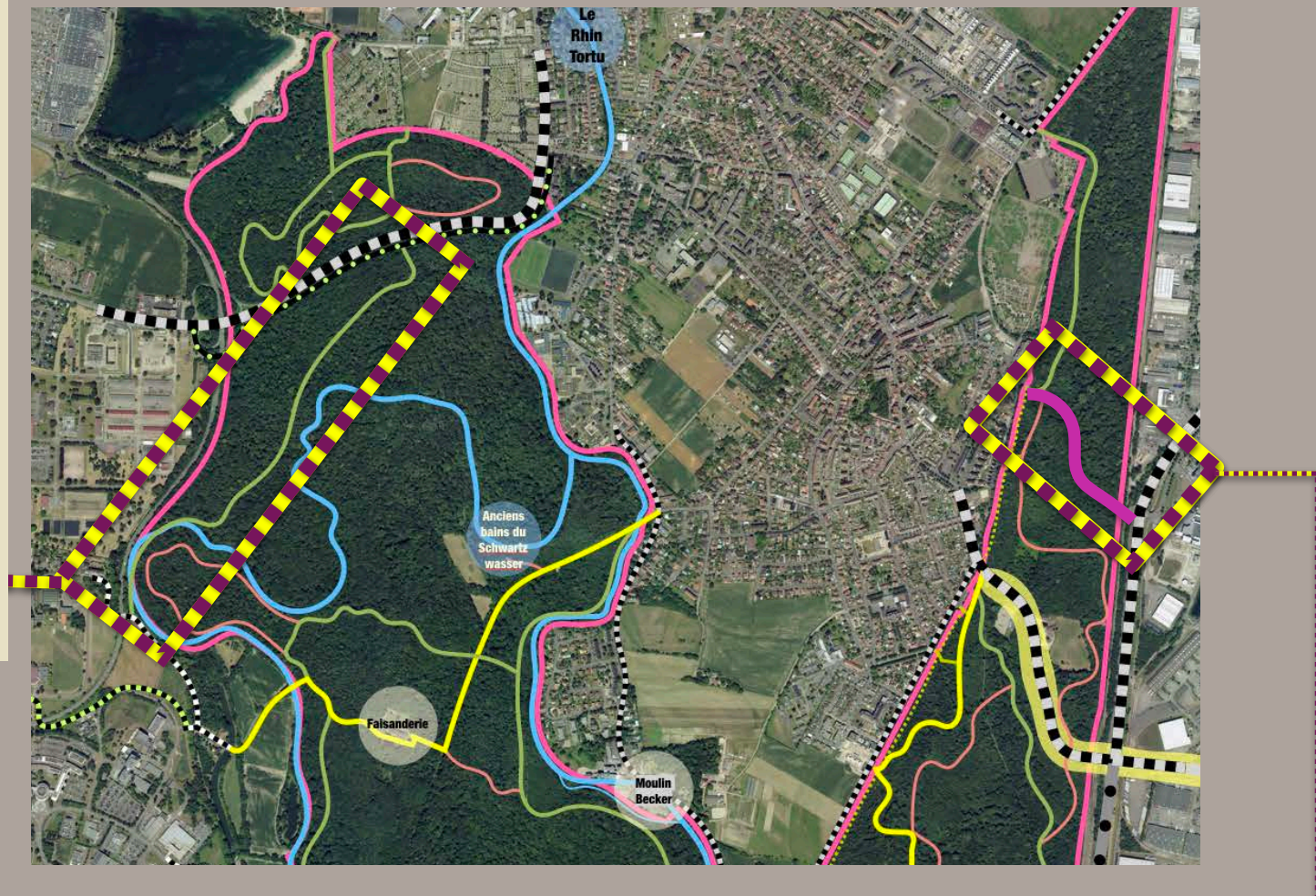
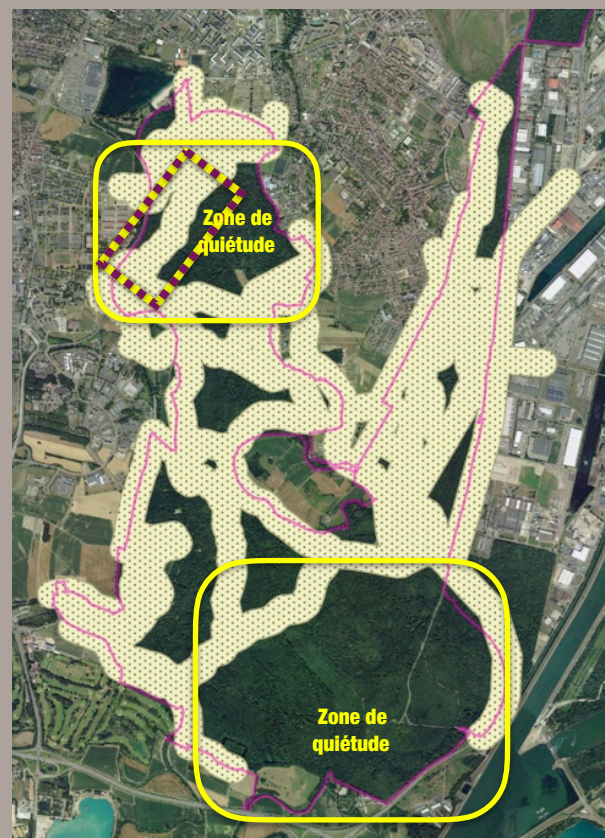
- La bande de 100 mètres mobilisée pour définir les espaces de non-quiétude le long des itinéraires est issue du constat qui veut qu'au-delà d'un tel recul, la faune n'apparaît plus effarouchée par une présence humaine au comportement normal, c'est-à-dire sans bruit intempestif.
- Les axes de circulation routière permanents ont un impact direct moindre sur la quiétude que les pénétrations piétonnes, ceci puisque par l'habitude, l'animal parvient à distinguer la question du bruit automobile de celle de la crainte générée par la présence humaine.



PROJET DE PLAN DE CIRCULATION FOCUS

FOCUS N°1

- Le maintien du maillon de sentier large reliant la piste cyclable de la route de Neuhoef au chemin du Routoir dans le plan de circulation a emporté une majorité d'assentiment en arguant de la présence ancienne de cette liaison et de la qualité bien stabilisée de sa voie.
- Sa suppression a cependant été remise au débat ceci pour trois raisons en particulier :
 - Premièrement, les comptages montrent une fréquentation relative plus faible que la majorité des autres chemins.
 - Deuxièmement, la suppression de ce maillon permettrait d'augmenter le zone de quiétude nord de 16 ha, soit de manière réellement significative.
 - Troisièmement, il existe des tronçons de piste cyclable / voie verte permettant de relier les mêmes sites par un itinéraire alternatif.



FOCUS N°2

- Le chemin d'usage cyclable informel permettant de relier le quartier à la route de la Rochelle n'est pas inclus dans le plan de circulation.
- Il est convenu d'en laisser l'usage informel et de ne procéder à sa renaturation qu'une fois réalisée une alternative cyclable en site propre le long de la rue du Bauerngrund depuis le Coucou des Bois jusqu'à la route de la Rochelle.



LES PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT

Les aménagements de la *Réserve naturelle nationale du massif forestier de Neuhoef-Illkirch*, son mobilier et le caractère artificialisé de nombreux itinéraires (bitume, stabilisé...) notamment, ne sont pas en résonance avec l'ambiance fondamentalement naturelle qui devrait correspondre au lieu.

Le travail mené par l'atelier de concertation sur cette question aboutit à proposer un ensemble de préconisations d'aménagement visant à privilégier de manière notoire des solutions les plus proches possible d'une ambiance de nature, cela notamment dans le traitement des sols, des chemins et sentiers du nouveau plan de circulation.

Les préconisations d'aménagement visent également à mettre en perspective les outils de découverte de la richesse de la Réserve naturelle afin qu'elle remplisse au mieux, non seulement sa vocation de préservation des espaces, mais également sa vocation de sensibilisation des publics.



Six préconisations d'aménagement

- ▶ **Le choix d'une valorisation forte des entrées de la Réserve Naturelle**
- ▶ **Le choix d'une ambiance naturelle des itinéraires et la renaturation des itinéraires supprimés**
- ▶ **Le choix d'une limitation stricte du mobilier aux aires de pique-nique**
- ▶ **Le choix d'une gestion responsable des déchets**
- ▶ **Le projet de valoriser le site de la Faisanderie comme espace central de pédagogie et de découverte**
- ▶ **Le projet de création de points de pause et de découverte**

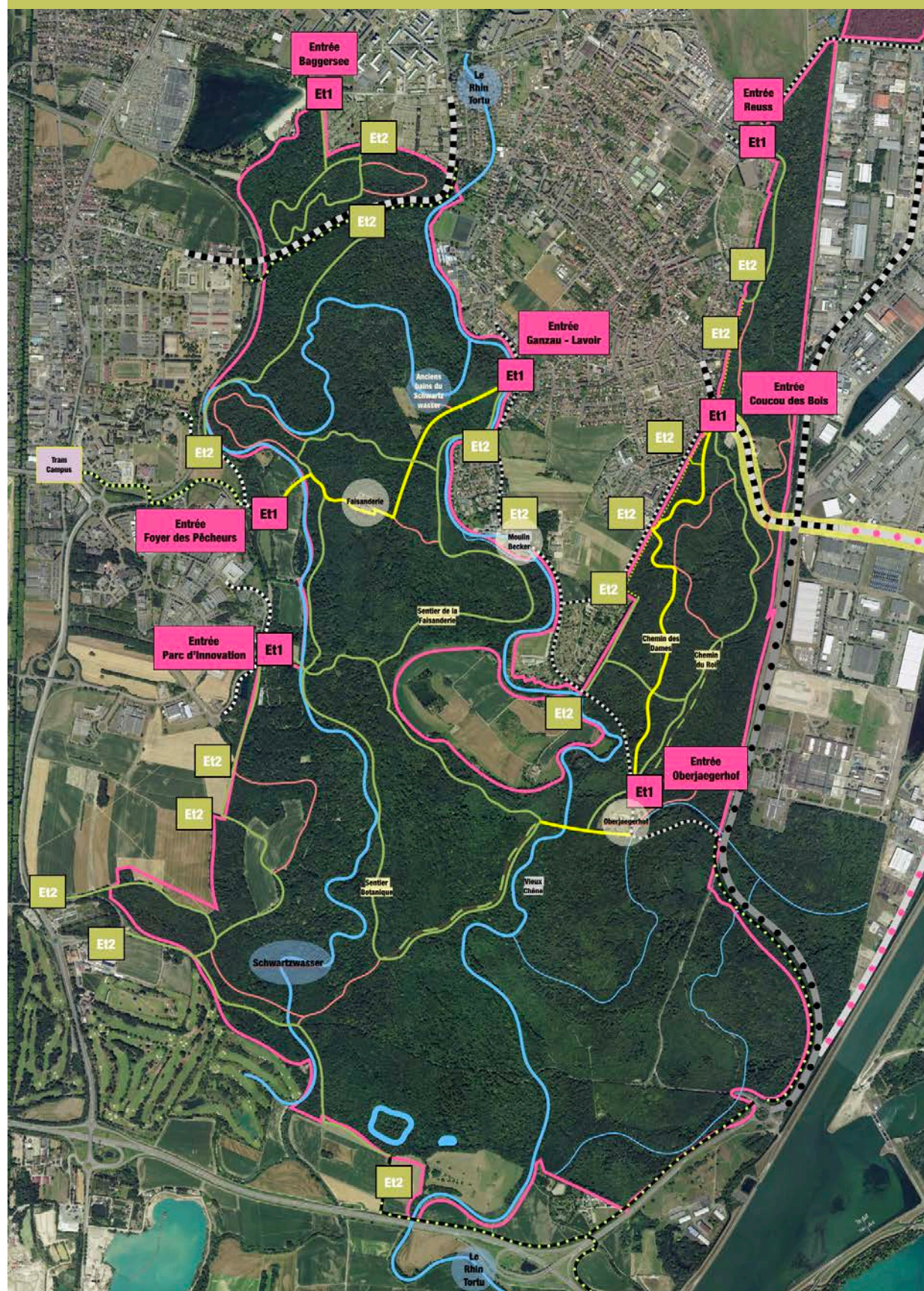


PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT

Réserve Naturelle Nationale
FORÊT NEUHOF - ILLKIRCH

Strasbourg.eu
eurométropole

► Le choix d'une valorisation forte des entrées de la Réserve Naturelle



► Entrées principales (type 1)

- Porche / Portique « Réserve Naturelle » en bois
- Parking paysagé
- Barrières et passage piétons / cyclistes
- Panneau triptyque
 - Plan de la « Réserve Naturelle », annonce des interdictions réglementaires et présentation de la charte des visiteurs
 - Synthèse des richesses floristiques
 - Synthèse des richesses faunistiques
- Arceaux à vélos
- Maintien / valorisation de l'aire de pique-nique de l'Oberjaegerhof
- Entrée Parc d'Innovation : entre la maison forestière du Rheingarten et le pont du Schwartzwasser avec une valorisation du pont comme support pédagogique

► Entrées secondaires (type 2)

- Panneau d'annonce de la « Réserve Naturelle »
 - Plan de circulation avec localisation de l'entrée
 - Annonce des interdictions réglementaires et présentation des éléments clefs de la charte des visiteurs
 - Panneau de synthèse des richesses faunistique et floristiques
 - Barrières et passage piétons / cyclistes

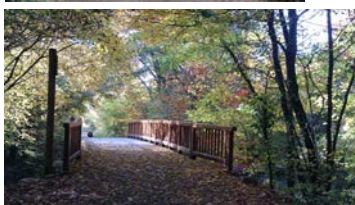


PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT

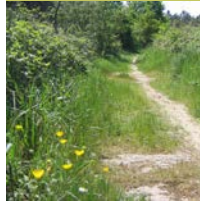
► Le choix d'une ambiance naturelle des itinéraires et la renaturation des itinéraires supprimés



Une ambiance de chemin qui prédomine aujourd'hui...

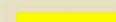
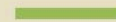
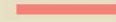


... demain le choix de sentiers plus naturels et plus sauvages



- Une classification des itinéraires en trois catégories*** pour répondre à la diversité légitime des usages et prendre en compte l'intensité de la fréquentation

*** La catégorisation proposée est indicative. Lors des choix finaux de concrétisation des différentes sections, il importera notamment de tirer parti des retours d'expériences et d'agir en concertation avec le Conseil des Visiteurs.

-  **A.** Sentier / chemin large (3 personnes côte à côte) et sol stabilisé
-  **B.** Sentier large (2 personnes côte à côte) et sol naturel
-  **C.** Sentier et sol naturel
-  Piste équestre réservée aux cavaliers

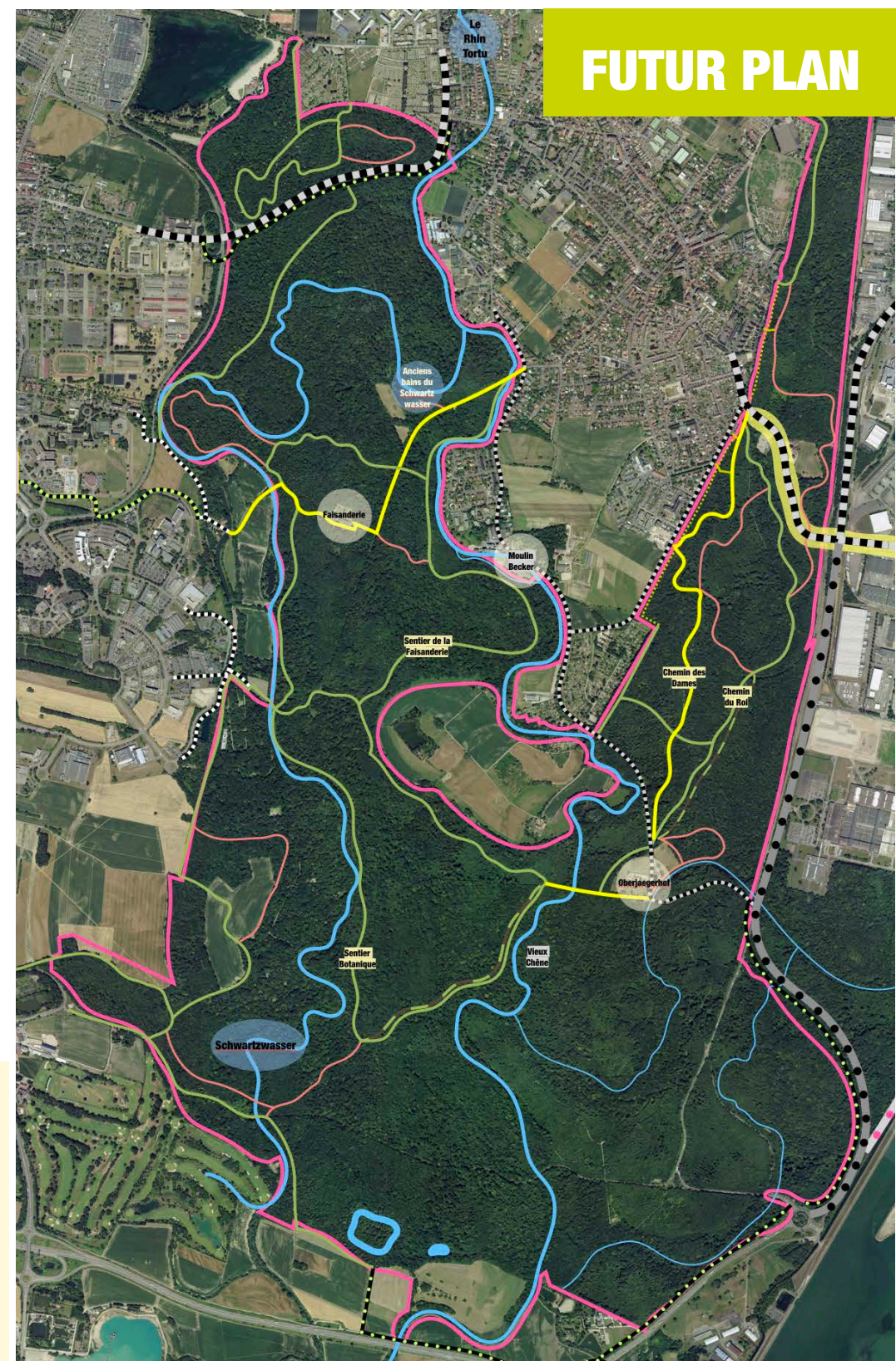
L'ensemble des itinéraires A-B-C sont partagés et ouverts aux usages piétons, cyclables et équestres, ceci dans une logique de respect et de bonne cohabitation

Les sections trop linéaires seront redessinées pour épouser des formes plus courbes et naturelles.

- Pour assurer une perception cohérente du nouveau plan de circulation de la Réserve Naturelle :

- Engager dès sa mise en oeuvre une neutralisation pertinente des itinéraires supprimés (dès l'aménagement de remplacement effectué dans certains cas : piste cyclable sud-est, piste cyclable Ganzau P2I, piste cavalière chemin du Roi...)
- Concrétiser ensuite de manière dynamique la renaturation effective des mêmes itinéraires supprimés

FUTUR PLAN





PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT

► Le choix d'une limitation stricte du mobilier aux aires de pique-niques

- Excepté aux aires de pique-nique de l'Oberjaegerhof et du site de la Faisanderie, l'ensemble des mobiliers (tables, bancs, abris, gloriette) autres que ceux nécessaires aux supports d'animation et de découverte des richesses de la Réserve Naturelle ont vocation à disparaître.
- En guise de bancs pour agrémenter les points de pause, il sera fait appel à des troncs d'arbres adaptés aux différentes morphologies.

► Le choix d'une gestion personnelle et responsable des déchets

« J'apporte et je rapporte »

Le choix d'une gestion personnelle et responsable des déchets, fondé sur le principe du **j'apporte** (mes victuailles), donc **je rapporte** (mes restes et emballages) est privilégié sur la solution très incertaine des poubelles.

Ce choix impose communication et pédagogie, mais correspond à l'éthique du respect des lieux qui doit être inhérent à l'idée de « Réserve Naturelle ».

A titre pratique et pédagogique, l'installation de containers de tri peut cependant trouver sens aux entrées principales.

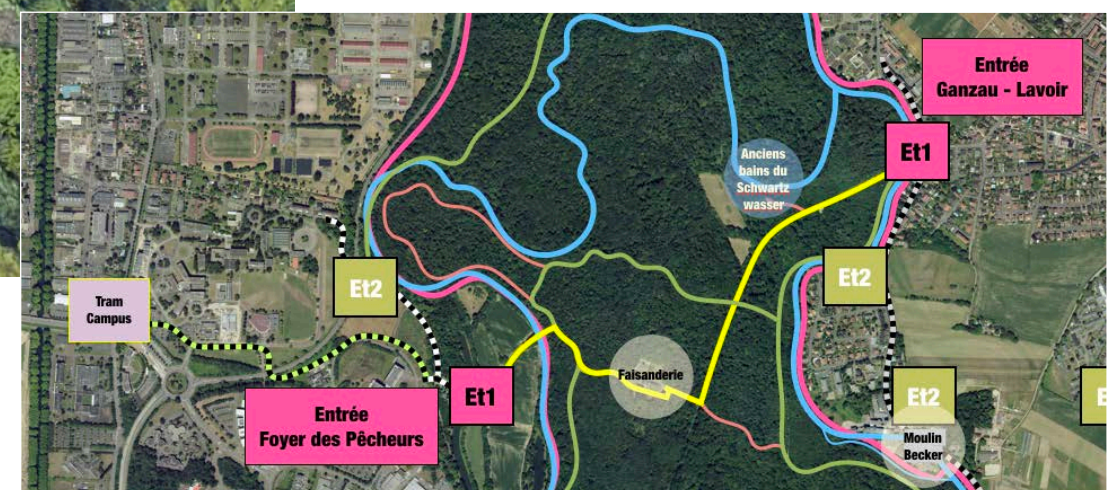


PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT

► Le projet de valoriser le site de la Faisanderie comme espace central de pédagogie et de découverte



- Lieu d'histoire qui associait la nature et la santé, la Faisanderie représente un ensemble bâti riche d'une valeur patrimoniale et mémorielle pour sa partie originale.
Ce lieu d'histoire situé au coeur de la Réserve Naturelle s'impose assez logiquement comme espace central de pédagogie et de découverte de la richesse de la Réserve Naturelle et des enjeux environnementaux dans leur ensemble.
- Dans cette perspective, l'entrée principale privilégiée est celle du Foyer des Pêcheurs qui, localisé à quelque 600 mètres, offre un accès piétons commode et agréable. Le caractère opérationnel de cette fonction de l'entrée principale implique cependant de prévoir à terme une adaptation corrélative des solutions d'accès.
- Le site de découverte de la Faisanderie pourrait également être propice pour accueillir un belvédère de découverte de la canopée ainsi qu'une aire de pique-nique qui offre une solution de « manger dehors » aux visiteurs du site.





PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT

► Le projet de création de points de pause, de découverte et d'une centre d'initiation à l'environnement

► Revaloriser le sentier botanique dans une vocation faune et flore de la Réserve Naturelle et valoriser des pôles ou des parcours pédagogiques thématiques multi-sites, tel par exemple :

- Le site des anciens bains du Schwartzwasser (eau, prairie, forêt)
 - La zone humide « nord » à l'est de l'allée Reuss
 - Observatoire sur le Rhin tortu
 - Tour d'observation de la canopée et des oiseaux (site de la Faisanderie et si possible la tour Becker, ou autre...)
 - Observatoires thématiques :
 - La fonction alluviale
 - La mosaïque d'habitats
 - Les milieux ouverts et leur biodiversité
 - La forêt et sa biodiversité
 - Les milieux aquatiques et leur diversité
 - ...
- ➔ Combiner pour les principaux pôles pédagogiques des informations permanentes et temporaires afin de stimuler un désir et une curiosité continue

► Valorisation et création d'aménagements :

- Le point de pause du chêne Napoléon
- Création d'un embarcadère de canoë (et d'un dispositif de passage de l'écluse) au site des Moulins Becker
- Création d'un cheminement entre le quartier des Orpailleurs et le site des Moulins Becker également relié directement à la Réserve Naturelle
- Donner une vocation pédagogique au site des « dolmens en cercle » du Coucou des Bois
- Proposer une ou deux aires d'agrès de sport de plein air en entrée principale de la Réserve Naturelle pour pallier la suppression des parcours de santé du Baggersee et du Coucou des Bois.

► Création à terme d'un Centre d'Interprétation la Nature et de l'Environnement « sud » Eurométropole



LA CHARTE DES VISITEURS DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

La *Réserve naturelle nationale* du massif forestier de Neuhof-Illkirch doit être vécue et perçue comme une richesse à préserver, à connaître et à respecter.

Afin que ces dimensions de la vocation et de la vie de la *Réserve naturelle* soient valorisées et disposent des meilleures conditions d'appropriation par tous les publics, l'atelier de concertation a ponctué son travail par la réalisation d'une charte du visiteur.



CHARTRE DES VISITEURS

Réserve Naturelle Nationale
FORÊT NEUHOF - ILLKIRCH

Strasbourg.eu
eurométropole

La Charte des Visiteurs pour
RESPECTER APPRÉCIER DÉCOUVRIR PARTICIPER
La Réserve Naturelle Nationale



CHARTRE DES VISITEURS

RESPECTER

1. Je respecte les interdits

- Je ne fais pas de feu, pas de bivouac, pas de cabane, pas de ramassage de bois mort
- Je ne fais ni musique et ni bruit intempestif
- Je ne pénètre pas dans la Réserve Naturelle en véhicule motorisé (sauf gestionnaire et sécurité)

2. Je respecte la signalétique et les consignes

3. Je ne quitte pas les sentiers et chemins du plan de circulation

4. Je ne fais aucun marquage personnel (mémo, souvenir, tag, inscription kilométrique...)

5. J'aime mon chien, mais aussi les animaux sauvages, donc je le tiens en laisse

6. ZÉRO DÉCHET EST MA DEVISE : j'apporte et je rapporte toutes mes affaires (y compris les mouchoirs et petits emballages, papiers...)



CHARTRE DES VISITEURS

APPRÉCIER

1. LA COURTOISIE ET LE RESPECT guident mon comportement

- Piétons, coureurs, cyclistes et cavaliers nous partageons ensemble tout chemin et sentier en bonne intelligence
- Lorsque je croise ou dépasse quelqu'un, j'annonce ma présence, cavalier je passe au pas, cycliste je ralentis

2. ECOUTER LA NATURE ET ENTENDRE SON SILENCE sont mon ressourcement

- Parler avec mesure et ne pas crier est ma règle et dans les sentiers étroits je privilégie pleinement le silence

3. SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ, j'accepte la nature sauvage et suis attentif en me promenant

- Sur les chemins larges et stabilisés j'accepte les feuilles
- Sur les sentiers j'accepte aussi les branches, les troncs, les racines et la boue

4. LA CUEILLETTE (fruits sauvages, muguet, champignons) est autorisée pour un usage domestique et mesuré, je respecte ce principe

5. LA PÊCHE est autorisée à condition de disposer d'une « carte de pêche »

- Pêcheur, je n'aménage pas de nouvelle place et respecte la naturalité des cours d'eau
- Pêcheur, je privilégie le maintien de la ressource et la pêche « no kill »



CHARTRE DES VISITEURS

DÉCOUVRIR

1. JE SUIS CURIEUX DES RICHESSES DE LA RÉSERVE NATURELLE ET DES ENJEUX DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- **Je prends le temps de découvrir les panneaux et espaces pédagogiques de découverte à mesure de leur mise en place**
- **Je m'informe des programmes de visites guidées qui tout au long de l'année m'offrent l'occasion d'approfondir mes connaissances et d'attiser ma curiosité**



CHARTRE DES VISITEURS

Réserve Naturelle Nationale
FORÊT NEUHOF - ILLKIRCH

PARTICIPER

- 1. Si j'identifie un problème d'incivilité, de déchets ou autres, j'alerte les autorités au N° 03.68.98.82.10**
- 2. Si je fais une observation, des photos ou une découverte particulière je partage l'information**
- 3. Lors des journées « chantiers citoyens » de la Réserve Naturelle, je m'engage et je participe**

Strasbourg.eu
eurométropole



CHARTRE DES VISITEURS

Réserve Naturelle Nationale
FORÊT NEUHOFF - ILLKIRCH

Strasbourg.eu
eurométropole

La Charte des Visiteurs pour
RESPECTER APPRÉCIER DÉCOUVRIR
PARTICIPER

La Réserve Naturelle Nationale

**CRÉER UN CONSEIL DES VISITEURS DE LA
RÉSERVE NATURELLE POUR ASSURER UN
SUIVI ET UN DIALOGUE PERMANENT**



PROBLÉMATIQUE COMPLÉMENTAIRE

L'URBANISATION DU QUARTIER DE LA GANZAU

Le travail de l'atelier a conduit nombre de ses participants, en particulier ceux résidant dans la partie sud du Neuhof-Stockfeld, à soulever une problématique partiellement connexe au devenir de la Réserve Naturelle et les préoccupant de manière forte.

Il importe ici de rapporter cette problématique qui concerne la pression urbaine continue qui s'exerce sur le secteur Ganzau / Stéphanie.

Ainsi, les incidences des projets immobiliers, ceux en instance avec le projet « Moulin Becker » ou ceux mis en perspective par le Plan Local d'Urbanisme inquiètent et posent deux questions en particulier :

- Comment l'incidence de la circulation engendrée par la multitude de nouveaux logements peut-elle être compatible et absorbée par le réseau viaire du quartier et ses deux seules solutions d'entrée et de sortie ?
- Comment une telle urbanisation peut-elle être opportune au droit et en bordure de la forêt du Neuhof que le statut de réserve naturelle vise à sacraliser ?



DES POINTS DE DISSENSUS

Le travail de l'atelier a permis d'aboutir à un large consensus sur l'essentiel des composantes du cahier des préconisations.

Ce large consensus ne veut cependant pas dire unanimité, aussi importe-t-il de souligner les points de dissensus soulevés par des participants :

- Le choix de classification des itinéraires en catégories A - B - C, apparaissait pour certains par trop limitatif pour la catégorie A consacrée aux chemins larges traités en sol stabilisé.

Ce point mérite d'être souligné, même si pour assurer sa prise en compte il a été ajouté en page 16 du présent cahier la mention : *La catégorisation proposée est indicative. Lors des choix finaux de concrétisation des différentes sections, il importera notamment de tirer parti des retours d'expériences et d'agir en concertation avec le Conseil des Visiteurs.*

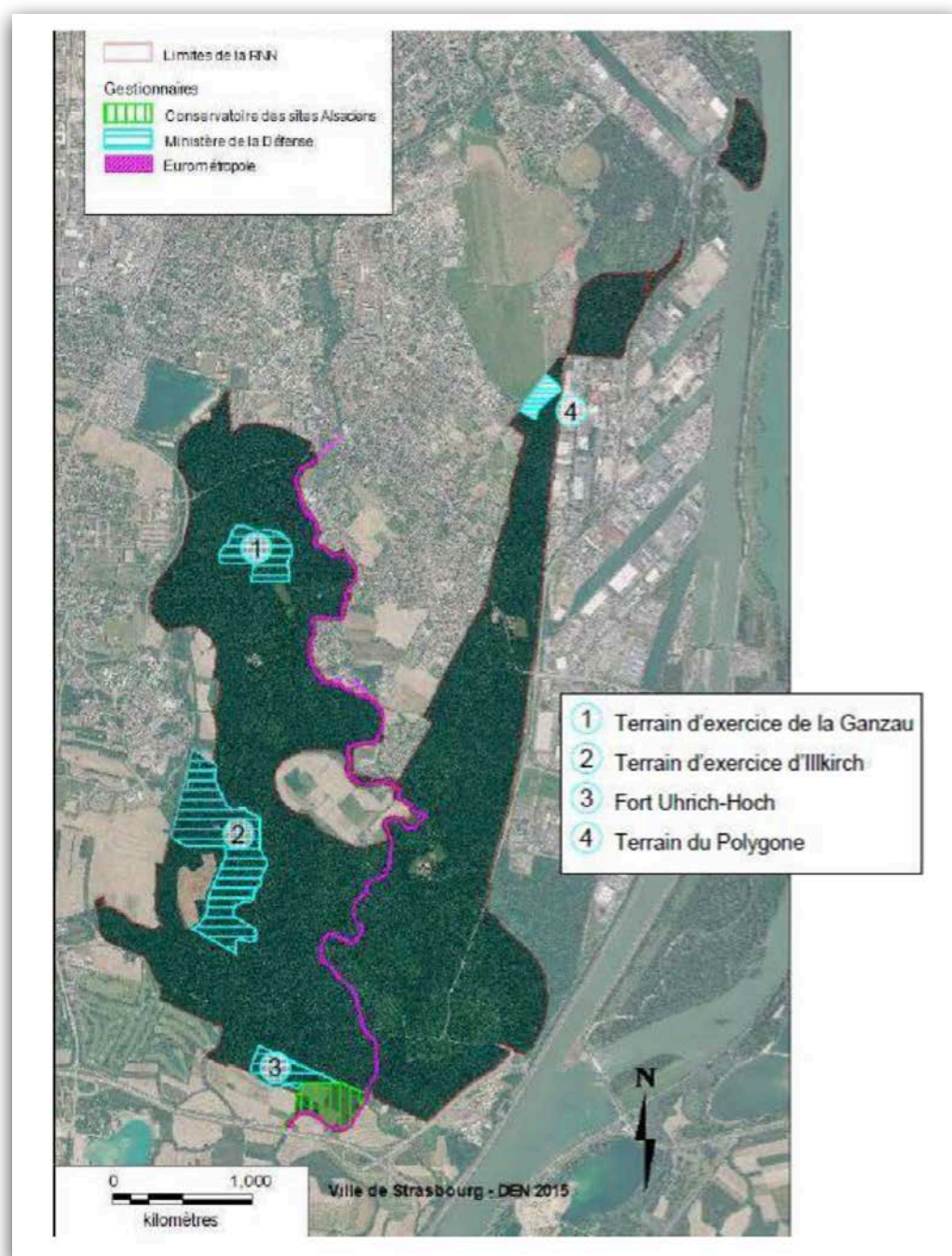
- L'idée de permettre la cohabitation des usages piétons, vélos et chevaux sur les différents itinéraires fait craindre à certains participants de réelles difficultés, notamment avec les cyclistes dont la vitesse de certains est insécure.

Il est noté sur ce point qu'un travail de communication et de sensibilisation doit être mené dans la durée. De plus, il conviendra aussi avec le Conseil des visiteurs de tirer les leçons des retours d'expérience pour éventuellement adapter les solutions. Ainsi, par exemple, si l'usage des vélos électriques devenait problématique, sa catégorisation comme véhicule motorisé, donc interdit, pourrait être possible.



ANNEXE

A PROPOS DES TERRAINS MILITAIRES



Les terrains militaires inclus dans la Réserve Naturelle sont présentés sur la carte ci-contre.

Les participants ont unanimement observé que de nombreux efforts seront demandés aux usagers de la réserve naturelle tandis que les exercices militaires continuent de créer beaucoup de bruits, sans considération apparente de l'enjeu de quiétude du site.

Il importe de noter que la DREAL Grand-Est a prévu d'engager un travail avec le Ministère des armées pour l'élaboration du protocole prévu à l'article 4 du décret de classement.

Pour rappel, ce protocole doit fixer les conditions de gestion des terrains sur lesquels s'exercent des activités militaires. « L'autorité militaire prend en compte les objectifs généraux de protection de la réserve, sans toutefois que la création de celle-ci ne fasse obstacle à la poursuite d'activités militaires existantes ou à la mise en œuvre d'activités militaires nouvelles que l'autorité militaire considérerait comme prioritaires. » Le travail d'élaboration du protocole devra donc être concerté entre l'autorité militaire, la DREAL Grand-Est et le gestionnaire de la réserve pour aboutir à une politique volontariste en matière de respect des enjeux naturels de la réserve.